

### CAHIER D'ACTEUR N°

## Projet PARKES, une opportunité pour le Territoire du Warndt Naborien



### DAMM Jean-Pierre

Délégué Syndical FO Energie-Mines  
Centrale Emile HUCHET GAZELENERGIE  
57500 St-Avold

Président du Comité de Dialogue Social  
dans les Industries Extractives en  
Europe à Bruxelles

Le dialogue social européen est un moyen original de légiférer au sein de l'Union européenne. En matière sociale, les organisations salariales et patronales disposent d'un pouvoir d'initiative, pourtant communément réservé à la Commission européenne.

Les syndicats et les organisations patronales, représentants des travailleurs et des entreprises, traduisent les intérêts de ces derniers et légifèrent dans le domaine social. Une implication qui permet une plus grande représentativité des travailleurs et des entreprises. Par leur expérience de "terrain" de l'économie et du marché du travail, ces acteurs sont en effet a priori les mieux à même d'identifier les solutions les plus adaptées pour répondre aux défis économiques et sociaux.

### SYNTHÈSE

La transition énergétique doit être perçue comme une opportunité en Moselle, et plus particulièrement pour le territoire du Warndt Naborien.

Après la fermeture de la dernière mine de charbon à Creutzwald, le 23 avril 2004, les dernières installations dépendantes de cette activité charbonnière, à savoir la cokerie de Carling et la centrale Emile HUCHET de St-Avold, ont permis le maintien d'une activité industrielle, profitable aux contextes particuliers du territoire du Warndt-naborien. Le 1<sup>er</sup> avril 2004, la cokerie est reprise par la société allemande ROGESA (Roheisen Gesellschaft Saar), une filiale commune formée par les entreprises sidérurgiques sarroises [Dillinger Hütte](#) et Saarstahl AG, et prend le nom de "Cokes de Carling SAS.

18 millions d'euros sont programmés pour la protection de l'environnement et de la modernisation des installations<sup>4</sup>. Elle compte alors 650 emplois (500 directs et 150 en sous-traitance).

La cokerie de Carling a commencé à être démantelée au printemps 2012. Le chantier de déconstruction a été mené de manière professionnelle et respectueuse des réglementations en vigueur. Les travaux ont duré jusqu'au début de l'année 2014, date à laquelle l'essentiel du site a été rendu.

#### **Il était alors possible d'envisager l'installation de nouvelles activités industrielles.**

Le site des cokes de Carling, un des éléments clés de l'ex plate-forme pétrochimique de Moselle-Est jusqu'à sa fermeture en 2009, permet alors à l'ancienne Communauté de Communes du Pays naborien (CCPN) devenue entre-temps Communauté d'Agglomération de St-Avold-Synergie (CASAS), d'envisager dans le cadre du développement économique l'installation de nouvelles installations répondant à la volonté politique nationale et européenne de favoriser, dans le cadre de la transition énergétique, de nouvelles productions industrielles décarbonées.

La volonté de créer de nouvelles activités industrielles dans le respect de conditions de travail améliorées pour les salariés, le respect des normes environnementales et favorisant le développement économique local a toujours été la ligne de conduite des représentants des salariés aux niveaux européens, nationaux et locaux.

Le projet PARKES doit permettre de concrétiser des volontés industrielles et politiques sur le plan national et européen.

❖ **Apporter des réponses aux besoins socio-économiques dans un bassin industriel encore meurtri par l'après-mines en saisissant les opportunités que contient ce projet :**

➤ **Opportunité d'emplois pour les salariés et plus particulièrement les plus jeunes du territoire du Warndt Naborien touché par un fort taux de chômage**

- Maintenir et recréer des emplois de qualité dans la chaîne de valeur de l'industrie du recyclage des déchets doit offrir d'importantes opportunités d'emploi. L'objectif principal est d'affirmer le rôle de l'Europe et de la France en tant que « modèle mondial en termes de réduction des émissions ». conformément aux objectifs de décarbonation de l'Europe et de la France, grâce à des projets associant les énergies renouvelables et l'économie circulaire issue des déchets
- Le potentiel de la stratégie à créer de nouveaux emplois décents et à maintenir les emplois existants dans les territoires revêt une importance capitale pour démontrer qu'une transition juste est possible dans le cadre des objectifs de neutralité carbone. Afin de respecter le principe de transition juste, les emplois dans l'écosystème de l'économie circulaire doivent être de qualité et reposer sur un dialogue social fort, initié lors des discussions pour le Pacte du Territoire du Warndt Naborien.

➤ **Opportunité de concrétisations dans le cadre du PTWN (Projet de Territoire du Warndt Naborien)**

- Le Projet de Territoire Warndt Naborien a été signé le 16 janvier 2020 en présence d'Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la

Transition écologique et solidaire 'en présence des différents services de l'Etat et représentants des collectivités territoriales.

- Il se décline autour de plusieurs axes stratégiques et notamment
- Relance économique du territoire Warndt Naborien (soutien aux salariés touchés par la fermeture, mutation de la plate-forme CHEMESIS, aides aux zones d'activités, formations, etc.)
- Qualité du service à la population (mobilité de personnes et de biens, potentiel alimentaire et agricole du territoire, économie circulaire, etc.)
- Relance de l'attractivité du territoire (reconversion de friches et attractivité des zones, préservation de l'environnement, mise en valeur du patrimoine à visée touristique, etc.)

❖ **Le projet PARKES répond à la volonté politique initiale des signataires du PTWN.**

➤ **Opportunité de concrétisation d'une fiche d'actions du PTWN**

- Profitable à GAZELENERGIE, confrontée à la réindustrialisation de son site de la centrale Emile HUCHET, à la suite de l'annonce du Gouvernement d'arrêter toute production d'origine thermique à partir du charbon à court terme, par l'opportunité de fournir des énergies renouvelables produites à proximité des installations de PARKES, permettant ainsi d'apporter une réponse au remplacement des emplois perdus à GAZELENERGIE à l'arrêt de la production d'électricité d'origine carbonée, et notamment au sein des entreprises sous-traitantes de GAZELENERGIE.

➤ **Opportunité de valoriser les « sacs transparents » des habitants du territoire**

- En recherchant un partenariat avec le SYDEME avec un objectif de valoriser les déchets collectés par ce dernier et « faire

baisser les taxes d'ordures ménagères » pour les habitants dans notre territoire.

### ➤ **De nouvelles compétences à développer**

- L'emploi de main-d'œuvre locale doit être facilitée pour permettre aux jeunes du territoire « de se projeter dans un avenir serein dans ce territoire. »
- Préparer les futurs salariés aux nouvelles compétences dans l'écosystème de l'économie circulaire, tel devra être un des objectifs que doit viser ce projet.
- Les technologies à faible teneur en carbone bousculent les compétences actuelles. Par conséquent, les travailleurs des nouvelles sources d'énergie et des applications industrielles auront besoin de développer de nouvelles compétences.
- Il est essentiel que la stratégie pour l'économie circulaire, souhaitée par les volontés politiques nationales et européennes et soutenue par les salariés et leurs représentants locaux nationaux et européens, parallèlement aux mutations dans la stratégie industrielle actuelle, **accorde l'attention nécessaire aux nouveaux critères de compétences** et qu'elle **prévoit une stratégie globale fondée sur l'anticipation des besoins en compétences**, avec la **participation des partenaires sociaux** pour développer une veille stratégique de ces besoins.
- Développer un nouvel écosystème de l'économie circulaire doit s'accompagner par des **formations** dans les domaines **de la santé et sécurité au travail pour les salariés** concernés par ces nouvelles activités et ainsi être un des garants **de sûreté des installations pour les populations avoisinantes**.
- ❖ **Il faudra envisager des partenariats avec l'IUT de St-Avoid et les lycées professionnels du territoire.**
- **Donner un sens au concept de « Matière Première Secondaire »**

### ○ **Matières premières secondaires : de quoi parle-t-on ?**

- Une Matière Première Secondaire (**MPS**) **désigne une notion intermédiaire entre le déchet** et le produit. En pratique, la matière première secondaire est un déchet, qui a été transformé et/ou combiné, en vue d'obtenir un produit utilisable dans les procédés de fabrication en remplacement de la matière première initiale.
- **Les matières premières secondaires** comprennent les matériaux et les déchets qui peuvent être réutilisés à diverses fins simplement par transformation. Les matières premières secondaires sont produites à la suite de la récupération.

❖ **Le projet PARKES permet de démontrer qu'un déchet dans le cadre de l'économie circulaire peut devenir une matière première secondaire, utilisable dans l'industrie européenne et nationale.**

### **CONCLUSION.**

- IndustriAll Europe s'est engagée à ce que la dimension sociale fasse partie intégrante de la mise en œuvre de toute nouvelle stratégie pour atteindre une transition juste vers une industrie décarbonée. et d'aider ses syndicats au niveau national à s'impliquer à parts égales, conformément aux principes d'une transition juste à sa réalisation.
- **Pour toutes ces raisons qu'IndustriAll Europe soutient ce projet.**
- Alliant performance industrielle, innovation technologique, engagement environnemental et création d'emplois, ainsi que de nouvelles compétences sur le territoire, **le projet PARKES offre des perspectives prometteuses pour le développement de l'économie**

circulaire et a tout notre soutien local et européen.

- Je voudrais féliciter l'ensemble des acteurs qui ont contribué jusqu'ici à l'avancement **d'un projet qui ne demande plus qu'à être concrétisé au bénéfice du territoire de la Moselle-Est**
  - **Pour cela, il faut poursuivre et créer de nouvelles synergies pour sa réalisation.**
- ✓ Je souhaite également signaler la qualité de la concertation, qui a permis d'aborder tous les sujets et légitimes interrogations, en obtenant des réponses de la part des porteurs du projet.
  - ✓ Dans le cadre de mon mandat européen, je valoriserai cette démarche de concertation auprès des partenaires sociaux du Comité sectoriel de dialogue social des industries extractives européennes.